

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

Numéro de la demande : N-40088-2024-001094

Section : BAJ DAX

Date de la demande : 02 juillet 2024

Avocat : Me Maylis LABORDE

Monsieur Laurent Alain David JAUREY

16 rue Francisco Goya

40220 TARNOS

DECISION RECTIFICATIVE D'AIDE JURIDICTIONNELLE

Vu la loi N° 91-647 du 10 juillet 1991 et le décret n° 2020-1717 du 28 décembre 2020,

Vu la loi N° 98-1163 du 18 décembre 1998,

Vu la décision du Bureau d'aide juridictionnelle de Dax du 02 juillet 2024,

RECTIFICATIONS, le 23 septembre 2024, la décision en date du 02 juillet 2024 sur la demande présentée le 02 juillet 2024 par :

Monsieur Laurent Alain David JAUREY

16 rue Francisco Goya - 40220 TARNOS

Courriel : l.jaurey@loeva.me - Téléphone : 0607234404

Afin d'obtenir l'aide juridictionnelle contre :

SCI KEYO

25 chemin du Pitarre - 64340 BOUCAU

devant le tribunal judiciaire de : Dax - Instance au fond devant le tribunal judiciaire sans représentation obligatoire et devant les autres juridictions (y compris le juge de l'exécution) (251) - JCP - pour être assisté d'un auxiliaire de justice et/ou d'un officier ministériel.

Le Bureau d'aide juridictionnelle après en avoir délibéré,

Constate que la décision, rendue le 02 juillet 2024, nécessite des modifications pour le motif suivant : Modification des auxiliaires, prend en considération les éléments suivants :

- Revenu fiscal de référence : 0 €
- Nombre de personnes composant le foyer fiscal : 1
- Un patrimoine mobilier ou financier de : NEANT
- Un patrimoine immobilier dont la valeur est estimée à : NEANT

CONSTATE :

Que le demandeur remplit les conditions fixées par la loi.

EN CONSÉQUENCE :

Accorde l'aide juridictionnelle totale pour la procédure ci-dessus et fixe la contribution de l'Etat à 100%.

Dit que le bénéficiaire sera assisté par Maître Maylis LABORDE, avocat au Barreau de Pau, demeurant 1 Place de la Libération, 64000 PAU, courriel : mlaborde.avocat@neuf.fr, qui a accepté de prêter son concours au bénéficiaire de l'aide juridictionnelle.

Dit que le bénéficiaire sera assisté par l'Office S.C.P LACOMBE MICHEL, Maître Michel LACOMBE, commissaire de justice, demeurant Batiment Bigarena 6 chemin de la Marouette 64100 BAYONNE, tél : 05.59.25.67.84, courriel : scp-lacombe@orange.fr, désigné par le Président de la chambre régionale des commissaires de justice de Pau.

Informations destinées à la CARPA

N° BAJ : N-40088-2024-001094

Date décision : 23 septembre 2024

Type de décision : rectificative

Avocat : Maylis LABORDE

Provision versée par le client :

Type de procédure : AJ

Code BAJ : 251

Décision : Admission totale

Taux : 100%

Affaire : Laurent Alain David JAUREY c/ SCI KEYO

Informations destinées à la CARPA

N° BAJ : N-40088-2024-001094	Date décision : 23 septembre 2024	Type de décision : rectificative
Avocat : Maylis LABORDE	Provision versée par le client :	
Type de procédure : AJ	Code BAJ : 251	Décision : Admission totale Taux : 100%
Affaire : Laurent Alain David JAUREY c/ SCI KEYO		